

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de la Communauté Urbaine Grand Dijon

Séance du jeudi 9 avril 2015

Pour le Président, le Vice-Président : M. PRIBETICH

Secrétaire de séance : Mme BLANC

Convocation envoyée le 2 avril 2015

Publié le 10 avril 2015

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 79

Nombre de présents participant au vote : 57

Nombre de membres en exercice : 79

Nombre de procurations : 15

SCRUTIN : POUR : 67

ABSTENTION : 0

CONTRE : 5

NE SE PRONONCE PAS : 0

Membres présents :

M. Pierre PRIBETICH	M. Abderrahim BAKA	M. Louis LEGRAND
M. Jean ESMONIN	Mme Stéphanie MODDE	M. Patrick ORSOLA
Mme Nathalie KOENDERS	Mme Christine MARTIN	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
M. Rémi DETANG	Mme Danielle JUBAN	Mme Florence LUCISANO
Mme Catherine HERVIEU	Mme Lê Chinh AVENA	M. Jean DUBUET
M. José ALMEIDA	Mme Hélène ROY	Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
M. François DESEILLE	M. Georges MAGLICA	M. Jacques CARRELET DE LOISY
M. Michel JULIEN	M. Joël MEKHANTAR	M. Nicolas BOURNY
M. Frédéric FAVERJON	Mme Nuray AKPINAR-ISTIQAM	M. Jean-Michel VERPILLOT
M. Didier MARTIN	M. Jean-Yves PIAN	Mme Corinne PIOMBINO
M. Dominique GRIMPRET	Mme Océane CHARRET-GODARD	M. Jean-Louis DUMONT
M. Michel ROTGER	Mme Anne ERSCHENS	M. Patrick BAUDEMONT
M. Jean-Patrick MASSON	Mme Chantal OUTHIER	M. Dominique SARTOR
Mme Badiaâ MASLOUHI	M. Emmanuel BICHOT	Mme Anaïs BLANC
M. André GERVAIS	Mme Frédérique DESAUBLIAUX	M. Damien THIEULEUX
Mme Anne DILLENSEGER	Mme Sandrine RICHARD	Mme Michèle LIEVREMONT
M. Charles ROZOY	M. Thierry FALCONNET	M. Philippe BELLEVILLE
M. Jean-Claude GIRARD	Mme Claudine DAL MOLIN	Mme Noëlle CAMBILLARD
M. Patrick MOREAU	Mme Louise BORSATO	M. Cyril GAUCHER.

Membres absents :

M. Jean-François DODET	M. Alain MILLOT pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
M. Laurent BOURGUIGNAT	M. Patrick CHAPUIS pouvoir à M. Michel ROTGER
Mme Catherine VANDRIESSE	Mme Colette POPARD pouvoir à Mme Nuray AKPINAR-ISTIQAM
M. François HELIE	M. Benoît BORDAT pouvoir à Mme Océane CHARRET-GODARD
M. Roland PONSAA	M. François REBSAMEN pouvoir à Mme Nathalie KOENDERS
M. François NOWOTNY	Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à M. Georges MAGLICA
M. Gaston FOUCHERES	M. Laurent GRANDGUILLAUME pouvoir à Mme Badiaâ MASLOUHI
	Mme Chantal TROUWBORST pouvoir à M. François DESEILLE
	Mme Sladana ZIVKOVIC pouvoir à Mme Christine MARTIN
	M. Alain HOUPERT pouvoir à Mme Anne ERSCHENS
	M. Édouard CAVIN pouvoir à Mme Frédérique DESAUBLIAUX
	M. Hervé BRUYERE pouvoir à M. Patrick MOREAU
	Mme Céline TONOT pouvoir à M. José ALMEIDA
	M. Jean-Philippe MOREL pouvoir à Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
	M. Gilbert MENUT pouvoir à M. Abderrahim BAKA.

OBJET : ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

**Université de Bourgogne - Convention UniversCités - Campus Durable et Citoyen -
Demande de subvention pour le programme de travail 2015**

Par courrier du 2 décembre 2014, le Président de l'Université de Bourgogne sollicite une demande de subvention pour l'affaire suivante.

Campus Durable et Citoyen - Programme de travail 2015

Depuis 2011, l'Université de Bourgogne a créé son service « Campus durable et citoyen », afin de mettre en œuvre sa politique de développement durable.

Elle est l'une des premières de France à se doter d'une stratégie en matière de développement durable. Cela lui confère un statut d'établissement de référence en adéquation avec ses atouts : une université moderne, consciente des enjeux sociétaux dans lesquelles elle évolue, ouverte sur son environnement socio-économique et sur le monde, à l'écoute des sensibilités de sa communauté et consciente de sa responsabilité.

Le programme de travail du service « Campus durable et citoyen 2015 » va se dérouler sur les thèmes suivants :

- Challenge « au travail sans ma voiture »
- Co-construction d'une Unité d'Enseignement transversale DD
- Valorisation des déchets
- IllicO2 Plan Climat Energie du Grand Dijon
- Mise en place d'un système de management par la qualité pour le développement durable
- Semaine de développement durable
- Mission égalité
- Suivi de l'utilisation du Vél'Ub...(Divia vélo loué par l'Université de Bourgogne)

L'université de Bourgogne s'est engagée auprès du Grand Dijon pour que l'agglomération dijonnaise soit une référence en matière d'environnement et de développement durable.

Pour l'organisation de ce programme de travail, la Communauté Urbaine du Grand Dijon **est sollicitée pour une participation de 9 000 € à l'identique de l'an passé soit 17,27 % du budget** (voir annexe jointe).

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **d'attribuer** une subvention de 9 000 € à l'Université de Bourgogne, afin de financer le programme de travail énoncé ci-dessus ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer toute pièces nécessaires à la bonne administration de ce dossier ;
- **de dire** que les crédits seront prélevés sur le budget de l'exercice en cours.